

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mercredi 11 janvier 2017 de 19h30 à 21h30

Grand collège, Prélaz

- Parents :** M. Jaouad **Ibriz**, Mmes Elaine **Gysler**, Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse** et Meryl **Liste**
- Professionnels :** M. Jonas **Piguet**, Mmes Carine **Colletti**, Fanny **Neuffer**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Justine **Becco**, Sylvie **Perret** et Nathalie **Jaunin**
- Organisations :** Mme Prune **Jaillet**
- Excusés/absents :** Mmes Sandrine **Evéquo**z et Nicole **Morax**.

Ordre du jour

1. Accueil par Mme Nathalie Jaunin, directrice de l'établissement de Prélaz
2. Présentation des membres de la Commission : tour de table
3. Eventuellement : élection d'un 6^e parent
4. Désignation du bureau (président-e, vice-président-e, secrétaire) et si nécessaire, désignation du représentant des parents au Conseil
→ *Mme Jaunin propose au nouveau président/à la nouvelle présidente, de présider la suite de la séance.*
5. Discussion sur le programme d'activités, thèmes ou actions prioritaires
6. Calendrier (prochaines séances)
7. Divers et propositions individuelles

1. **Accueil par Mme Jaunin, directrice de l'établissement de Prélaz.**
2. **Présentation des membres de la Commission : tour de table**
3. **Election d'un 6^{ème} parent :**

Deux parents candidats sont présents ce soir : Mme Nara Alessandra Calero Rochet qui est candidate déclarée mais absente lors de l'élection des parents et Mme Patricia Arana Espinoza qui fait part de son intérêt à participer à la Commission.

Après discussion, il est décidé que Mme Nara Alessandra Calero Rochet rejoint la Commission et que Mme Patricia Arana Espinoza participera en tant qu'invitée à toutes les séances et aura le rôle de suppléante.



4. Désignation du bureau (président-e, vice-président-e, secrétaire) :

Mme Meryl Liste est élue présidente de la Commission.

M. Jonas Piguet est élu secrétaire.

A l'heure actuelle, pas de candidat-e au poste de vice-président-e.

M. Jaouad Ibriz est élu représentant des parents au Conseil.

Mme Prune Jaillat est élue représentante des organisations au Conseil.

5. Discussion sur le programme d'activités, thèmes ou actions prioritaires :

Reprise des points abordés lors de la séance du 30 novembre 2016 :

1) Aménagements :

Chaque bâtiment a ses propres aménagements pour les récréations mais une réflexion est faite sur une éventuelle partie couverte en cas de mauvais temps.

Une idée d'avoir des jeux fixés au sol est évoquée ainsi que des troncs d'arbres sculptés.

L'idée d'embellir les murs dans les couloirs est également une piste soulevée. (Pour exemple, le collège de Malley a constitué une fresque sur un mur avec la participation de tous les élèves.)

- **Décisions : Invitation de M. Monnet à une prochaine séance pour parler des différentes améliorations possibles et faire un état des lieux auprès des collègues et des élèves sur d'éventuelles pistes/envies d'aménagement.**

2) Sécurité :

Un point sécurité des élèves est ajouté en lien avec les aménagements.

Il n'y a pas de patrouilleurs sur des zones 30 mais il y a toujours la possibilité d'avoir les gilets jaunes. Faut-il demander des ralentisseurs afin d'augmenter la sécurité aux abords des bâtiments scolaires ?

- **Décision : Inviter un professionnel de la sécurité de la ville (M. Lambert) lors de notre prochaine séance.**

3) Communications aux parents :

L'idée d'installer des panneaux d'affichage pour que chacun puisse y mettre des informations pertinentes est évoquée. Nous demanderons la faisabilité du projet à M. Monnet.

Une communication par mail ou par serveur de SMS est également évoquée. Nous allons inviter Mme Martine Stocker (PressMitic) de venir à une prochaine séance.

- **Décisions : Inviter Mme Martine Stocker**

4) Faire un projet commun/festival une fois par an

M. Piguet rebondit sur le point du festival initié par M. Ibriz pour proposer un projet sur une base de la scène incroyable qui s'est tenue dans divers établissements lausannois. Le projet pourrait se tenir en juin 2018. Un groupe de travail est formé afin de creuser cette idée et de préparer un projet qui tienne la route. Sont présents dans ce groupe de travail :

Mmes Neuffer, Becco, Bühlmann Cordey, M. Ibriz, M. Piguet et M Schmidt (à l'origine de l'idée).

Plusieurs dates seront fixées pour préparer ce projet. Une responsable de la scène incroyable des Bergières viendra expliquer au groupe de travail son expérience.

Le projet complet sera présenté dès que possible.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



5) Communication entre parents :

Le collège de Malley a créé des après-midis « faire connaissance entre parents » 2x par année.
Le collège de Provence organise un petit déjeuner une fois par mois.

L'idée d'une porte ouverte de la classe est évoquée.

Afin de faciliter la communication entre parents, il pourrait y avoir un lieu offert pour échanger (déjà mis en place avec le forum parents-école). Ceci doit se faire par bâtiment et selon les besoins.
Mmes Jaillet et Neuffer vont réfléchir à ce thème pour le collège de Prélaz et Mmes Liste et Perret pour le collège de Provence.

6. Calendrier des prochaines séances

- Mercredi 15 février à 19h30 au collège de Malley (Ch. Des pyramides 22) avec la présence souhaitée de M. Lambert (police de la ville de Lausanne)
- Mardi 4 avril à 19h30 au collège de Provence avec la présence souhaitée de M. Monnet.
- ~~Mardi 16~~ Jeudi 18 mai à 19h30* au collège de Valency avec la présence souhaitée de Mme Stocker.
- Mercredi 14 juin à 19h30 au petit collège de Prélaz. Il se terminera par un apéro dinatoire.

** la date a été changée après la séance !*

Les professionnels invités sont dans l'ordre de notre préférence mais cela est susceptible d'être modifié selon les disponibilités de chacun-e.

7. Divers

Mme Neuffer nous présente le journée du quartier. Elle se propose de faire le lien avec la Commission du quartier.

Jonas Piguet
Secrétaire

17.01.2017

SEP+S/25.04.2017

| |
|---|
| place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch |
|---|

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.